

# L'étrange combine pour réduire les accidents de travail à la RATP

**POLÉMIQUE.** Dans un échange de mails, un manager explique comment contourner les règles pour avoir de meilleurs chiffres.

**DÉCIDÉMENT,** certains cadres à la RATP prennent énormément de liberté dans leurs échanges de mails. Moins d'un mois après le courriel d'une manageuse qui invitait les cadres de la ligne A du RER à ficher les conducteurs, de nouveaux échanges font bondir les syndicats. Dans cette correspondance, dont les extraits ont été diffusés par la CGT dans un tract, un directeur d'une unité de maintenance explique à un cadre comment éviter une procédure pour accident de travail (AT). Cela concerne l'unité de maintenance, des agents qui manipulent outils, perceuses et tournevis sur tout le réseau.

Le directeur : « Il faut dire à l'agent de venir te voir, discuter longuement et voir s'il est possible de lui accorder du repos [...], il faut intercepter l'agent avant qu'il aille consulter, technique parfaitement rodée sous d'autres cieux, on en parle jeudi, il n'y a qu'à ce prix qu'on fera baisser le nombre d'AT avec arrêt. »

Le responsable des centres de

maintenance ne semble pas tiquer : « Je suis OK, sauf que nous ne sommes pas toujours présent, donc il faut que la partie deal soit faite par l'agent de maîtrise [...]. Je briefe mes AM (NDLR : agents de maîtrise) sur le doigté car attention aux dérives du type "j'ai mal au dos, tu me files un ou deux jours sinon je déclare un AT"... »

Le directeur : « En aucune manière la déclaration ne doit être obligatoirement remplie de suite, on va changer cela pour toute l'unité, tu te doutes qu'on est sur des œufs, mais c'est aussi le peps de nos métiers !!! Te concernant et connaissant ta maestria managériale, je ne doute pas que tu saches faire. »

## La CGT-RATP a saisi l'inspection du travail

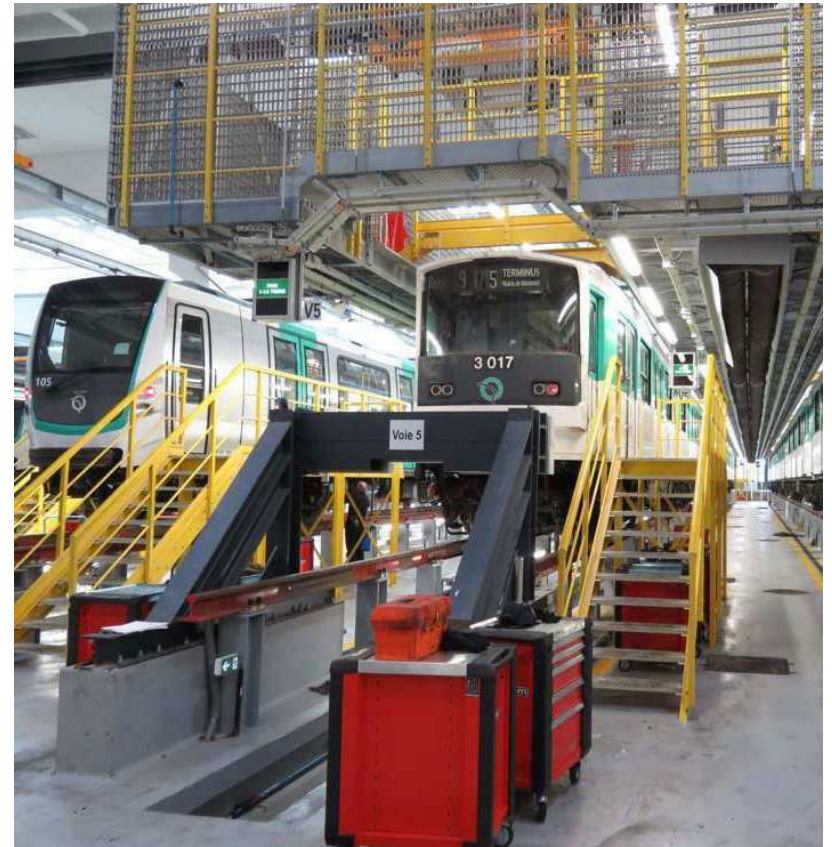
« C'est intolérable ! On privilégie la répression à la prévention et la sécurité des salariés », s'indigne Laurent Galois, délégué d'Unsa-Transports. « Faire baisser le nombre d'accidents de travail ? On le souhaite tous. quinze comités d'hygiène

et de sécurité travaillent au quotidien au sein de la RATP. Mais vouloir les camoufler ? En vingt ans je n'ai jamais vu ça », s'étrangle Jacques Eliez, secrétaire général CGT-RATP, dont le syndicat a saisi l'inspection du travail. Il n'exclut pas non plus d'éventuelles suites judiciaires bien que la direction a condamné cette initiative.

« La déclaration d'accident de travail du salarié concerné a bien été enregistrée moins de vingt-quatre heures après les faits, conformément aux procédures en vigueur », précise la RATP. Elle assure avoir « fait part de sa désapprobation » au sujet d'une « initiative individuelle contraire aux directives du département concerné ».

Déjà au moment du fichage des conducteurs, elle désapprouvait une initiative individuelle. La manageuse avait été convoquée et rappelée à l'ordre. « L'entreprise prendra toutes les mesures pour que ce type d'erreur ne se reproduise plus », indiquait alors la direction de la RATP.

CAROLE STERLÉ



Drôle de management pour les centres de maintenance de la RATP : le directeur, dans un mail, recommande de ne pas déclarer les accidents du travail mais d'inciter le salarié à prendre un repos. (LP/Jerome Bernatas.)